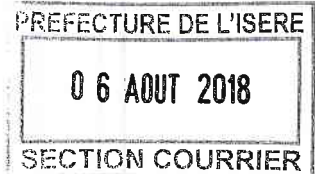


REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS N°: 33  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



dimanche 29 juillet à 19h

L'an deux mil dix-huit, le ~~samedi 21 juillet à 16h30~~, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le ~~17~~ <sup>24</sup> juillet 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Michel JORCIN,

**ABSENTS : Edouard BOS ; Patrick hustache, marc pariset**

**POUVOIRS :**

Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : projet gîte touristique : règlement des avances aux entreprises**

Monsieur le Maire, Stéphane GIRARD, présente au Conseil municipal les certificats de paiement établis par Monsieur Yves DESVERCHERE, maître d'œuvre du projet, pour le versement d'une avance à l'entreprise SARL BONATO FRANCK, pour les lots n°01 et n°09. La réglementation relative à la commande publique prévoit la possibilité de verser une avance à l'entreprise, dans la limite de 30 % du montant initial du lot concerné.

Lot	Entreprise	Montant du lot HT	Montant avance HT	Montant TTC	avance
01 – Terrassement maçonnerie VRD	BONATO	99 093,67 €	29 728,10 €		35 673,72 €
02 – Étanchéité	BONATO	7 921,34 €	-		-
09 – Carrelage	BONATO	5 207,90 €	1 562,37 €		1 874,84 €
		<b>112 222,91 €</b>	<b>31 290,47 €</b>		<b>37 548,56 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à verser l'avance à hauteur de 30 % demandée par l'entreprise BONATO pour les lots n°1 et n°9.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
et à l'unanimité ~~OU PAS~~,

décide ~~OU PAS~~ d'autoriser le versement des avances demandées à l'entreprise BONATO,

et charge ~~OU PAS~~ Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

